

PROCÈS -VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 22 JANVIER 2018

Etaient présents :

Mesdames ATTALI-PARIENTE, DELILLE, FARRAJOTA CAVACO, FILLION, GEFFROY, LHÉRÉTÉ, WALTHER

Messieurs BAILLEUX, BENHAMOU, DEUTSCH, MATEUS, THÉVENET, KAPETANOVIC, YEODET.

Excusés ayant donné un pouvoir :

MADAME HEARD, MONSIEUR ATTALI

Personne invitée : MADAME GROSSE

Nombre de votants : 15

Madame CHARPENTIER, directrice générale, assiste à la séance ainsi que Madame CANTON responsable financière et Monsieur MAIRAT, commissaire aux comptes.

Madame DELILLE est désignée pour assurer le secrétariat de séance.

Madame LHÉRÉTÉ ouvre la séance à 18H20 en présentant ses vœux pour la nouvelle année à toutes les personnes présentes.

Madame GROSSE, qui vient de prendre sa retraite, et perd donc sa qualité de membre du CA en cours d'année scolaire lit sa lettre de départ et de remerciements à l'équipe du CA. Il est précisé qu'elle ne participe pas aux débats ni aux votes

DATE DU PROCHAIN CA : Jeudi 31 MAI 2018 à 18H00.

I - PRÉSENTATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE  
2016/2017 :

Sous contrôle de Messieurs BENHAMOU, trésorier et MAIRAT, commissaire aux comptes, le bilan est présenté et expliqué par Madame CANTON et Madame la directrice générale.

Le résultat d'exploitation est encore négatif cette année, mais ce devrait être la dernière fois.

Monsieur MAIRAT souligne le fait que ce résultat négatif est grandement lié au poids exceptionnel des dotations aux amortissements sur immobilisations sur l'année 2016-2017.

Monsieur BENHAMOU attire l'attention des membres du CA sur le fait – rassurant - que la croissance des charges est nettement inférieure à la croissance des produits. Il indique qu'il existe encore des poches de réductions possibles des charges.

Madame CHARPENTIER dit qu'elle a déjà entrepris avec Mme Fillion l'analyse et la renégociation des contrats et va se pencher sur « la téléphonie » pour réduire les coûts.

**Le bilan et le compte de résultats de l'année 2016-2017 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés**

## II- VALIDATION DE LA LISTES DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION :

Ce point était le point V mais il est étudié en point II car Madame GEFFROY doit s'absenter avant la fin du CA.

L'Association du Collège Sévigné compte 98 membres dont 58 sont à jour dans leur cotisation.

- Catégorie A : 58 membres du personnel dont 32 sont à jour de leur cotisation cette année
- Catégorie B : 32 membres parmi les parents dont 20 sont à jour.
- Catégorie C : 8 membres personnalités extérieures dont 7 sont à jour

La liste des nouvelles demandes d'adhésion s'établit comme suit :

- 6 membres du personnel
- 9 parents dont M. Sindzingre qui a donné un chèque, mais sans courrier.
- 1 personnalité extérieure en la personne de Françoise Kohn

Se référant aux statuts la présidente rappelle qu'il convient avant de valider de nouvelles demandes d'adhésion de vérifier que « le nombre de membres de chacune des catégories B et C ne doit excéder celui de la catégorie A ». (Titre I, article 6 des statuts).

Après quelques échanges, les membres du CA s'accordent à considérer que le fait que M. Sindzingre, parent d'élève, ait envoyé son chèque d'adhésion vaut lettre d'engagement.

Le nombre de demandes d'adhésion ne modifiant pas les équilibres imposés par les statuts, la présidente soumet à l'approbation des membres du CA l'intégration de l'ensemble de ces personnes dans l'Association du Collège Sévigné.

**Le CA approuve la liste des nouveaux membres de l'association dans chacune des catégories à l'unanimité des présents et représentés.**

Ces 16 nouveaux membres seront donc convoqués à la prochaine assemblée générale, en sus des anciens membres de l'association.

Il est rappelé que la cotisation annuelle à l'Association du Collège Sévigné couvre la période allant d'une assemblée générale à l'autre et que le non-paiement des deux dernières cotisations entraîne la perte de qualité de membre actif. (Titre I, article 6 des statuts)

## III- EXAMEN DE LA CANDIDATURE DE MONSIEUR PIERRE VIMONT EN TANT QUE MEMBRE DE LA CATEGORIE C.

Madame la présidente présente Pierre Vimont, sollicité par Madame Charpentier et elle-même pour rejoindre l'Association du Collège Sévigné comme personnalité extérieure.

M. Pierre Vimont a manifesté son intérêt par écrit en fin d'année 2017, mais il est devenu difficile de le joindre en ce début d'année et à la date du CA, sa demande formelle d'adhésion n'est pas parvenue.

Ce point d'ordre du jour devient donc caduc.

#### IV – BILAN DU PREMIER TRIMESTRE 2017/2018 :

Madame la directrice générale présente le bilan pédagogique du premier trimestre, et en particulier la mise en route d'une refonte du projet d'établissement sous la houlette du proviseur du secondaire et de la directrice du primaire.

Un questionnaire va être soumis à l'ensemble du collège dans la semaine du 12 février.

Une étude des résultats du questionnaire se fera la semaine du 10 mars.

##### Bilan du primaire :

Election des délégués, avec un vrai bureau de vote

Semaine du goût

Plus de sport avec l'escrime en particulier.

1er conseil d'école.

Commission cantine.

1ère visite de l'IEN de circonscription du 14ème.

##### Bilan du secondaire :

3 voyages

29 sorties de jour

34 sorties le soir

Le travail de Claire Luçon est à saluer.

Une News Letter tient au courant des événements.

Projet tablettes pour les collégiens.

L'aide aux élèves.

##### Bilan du supérieur :

L'anglais, l'espagnol, la philo se développent

Prépa cinéma compte 11 inscrits pour cette année zéro.

Préparation tutorée en développement

Amélioration des cours en ligne avec des enregistrements audio et vidéo

Développement de préparation à certaines certifications complémentaires

Madame la présidente fait remarquer qu'il est essentiel que l'établissement qui a connu des évolutions importantes ces dernières années se dote d'un nouveau projet d'établissement.

Il importe que l'offre éducative soit clairement formulée et lisible par tous : enseignants, parents, élèves.

Elle souligne le fait que l'enseignement bilingue ne constitue pas en soi le projet d'établissement.

L'introduction mesurée d'une seconde langue d'enseignement n'est qu'un moyen au service d'une vision plus ouverte de la formation à Sévigné qu'il convient de formuler. Il s'agit de

décrire la spécificité globale de l'enseignement - éducation au Collège Sévigné de la maternelle jusqu'au baccalauréat en établissant le lien entre héritage et nouvelles perspectives.

#### V – POINT SUR LA VENTE DU LOCAL DE LA RUE SAINT JACQUES :

On attend un document du syndic de la co-propriété du site Saint Jacques qui devra rassurer l'acheteur sur la mise à l'ordre du jour de la prochaine AG la question de l'accès au lot 196, enclavé.

La promesse de vente est rédigée, mais il reste un désaccord sur l'existence d'une clause suspensive imposée par le notaire de l'acheteur que le Collège Sévigné n'accepte pas. Monsieur BENHAMOU informe le CA sur le fait qu'un autre acheteur s'est présenté.

#### VI - PRÉSENTATION DES TRAVAUX À PRÉVOIR RUE PIERRE NICOLE :

Les travaux ne commenceront que lorsque la vente sera effectuée.

Madame Charpentier étudie la possibilité de déménager tout le collège- lycée pendant une année scolaire afin de laisser le bâtiment entièrement libre pour les travaux. (Chauffage, circuit électrique...)

Le projet d'établissement pourrait avoir un impact sur les travaux, ainsi est-ce aussi bien qu'ils soient différés.

#### VII - ORDRE DU JOUR DE L'AG du 15 février 2018

Il est proposé de reconduire le même ordre du jour que celui de l'année précédente.

Aucune autre question n'étant posée, Madame LHÉRÉTÉ lève la séance à 20h.

La Présidente



Annie Lhéreté

La secrétaire de séance



Claire Delille